Le *principe responsabilité* de hans jonas et le développement des états Africains

Ibrahim Habou KILICHI
Université André Salifou de Zinder
Laboratoire Lettres, Education et Communication (*LaboLEC*)
koemanibh@gmail.com

Résumé

Si le modèle démocratique est généralement perçu comme le meilleur mode de gouvernance des États modernes, il doit dans sa pratique se fonder sur des principes nobles tels que la sacralisation de la vie, le pluralisme politique, l'Etat de droit et la bonne gestion des ressources publiques. De nos jours, outre la constitutionnalisation des droits et des libertés fondamentales, la péréquation économique et la gestion rationnelle de ressources naturelles et humaines sont aussi des garanties d'une bonne gouvernance démocratique. Cependant, depuis qu'ils ont adopté le modèle démocratique comme mode de gouvernance, les États africains peinent à s'en approprier véritablement. Pourtant, l'appropriation d'un modèle de gouvernance axé sur une politique rationnelle et saine, porteuse d'une véritable prospérité économique et sociale est une nécessité existentielle pour ces États. En tant que cela, ces États sont appelés à intégrer des normes éthiques dans les politiques publiques. C'est pourquoi, la consécration du principe de précaution dans l'exercice du magistère est d'une importance capitale. C'est aussi à ce niveau qu'intervient la pensée éthico-politique de Hans Jonas à travers le Principe responsabilité. Pour cet auteur, toute politique publique se propose d'être, en principe, une action pour le développement économique et social des populations et, par conséquent, elle doit s'appuyer sur une bonne administration des personnes et de leurs biens. Au demeurant, quelle opportunité présente la pensée éthique de Jonas pour le développement des Etats africains ? Dans l'hypothèse d'une réappropriation de cette pensée par les Etats africains, quels défis et quelles perspectives philosophiques pour une intégration de ce Principe responsabilité dans nos modes de gouvernance ? Telles sont les questions qui seront soumises à une analyse critique et prospective dans cet article.

***Mots-clés** : éthique, gouvernance, principe de précaution, politique, responsabilité.*

Abstract

If the democratic model is generally perceived as the best governance mode of modern States, it must then in its practice take path on some noble principles such as the sacralization of life, the political pluralism rule of law, and the right public resources management. Nowadays, apart the constitutionalizing of the rights, the fundamental liberties, the equal distribution of wealth and the rational management and human resources are also guaranties of a good democratical governance. Since they have adopted the democracy, African States veritably suffer to appropriate it as their own. However, the appropriation of a governance model based on a rational and healthy seen as a giver of a veritable economical and social prosperity is an existential necessity for African States. As existential necessity, these States are called out to integrate ethic norms within public politics. That is why, the consecration of the principle of the precaution in the exercise of the magistery is of great importance. It is also at this level that intervenes Hans Jonas' thought of ethics and politics throughout the responsibility principle. According to this author all public policy is intended to be, in principle, an action for the economic and social development of populations and, consequently, it must be based on the good administration of people and their properties. Thus, what opportunity does the Jonas' thought of ethics present for African States development? With the hypothesis of a re-appropriation of Jonas' ethical thought by African States, what challenges and philosophical perspectives for an integration of this responsibility principle in our modes of governance? Here are the questions that will be submitted to a critical and prospective analysis through this article.

***Key words**: ethics, governance, principle of precaution, politics, responsibility.*

Introduction

Doté d'une faculté qui se nomme intelligence ou raison et qui lui permet de distinguer le vrai du faux, le bien du mal, l'homme doit, à tout moment, réfléchir avant d'agir afin que les actes qu'il pose soient rationnels. Dans l'antiquité grecque, la sagesse aristotélicienne recommande à l'être non seulement le savoir et le savoir-faire, mais surtout le savoir-être par la pratique de la vertu dans l'agir tant individuel que collectif afin de bien vivre et de parvenir au bonheur. Aujourd'hui, dans presque toutes les assises et tous les *fora*, les mêmes questions reviennent comme une sorte de refrain :

Pourquoi la gouvernance politique de nos Etats n'est pas au rendez-vous des attentes de la population?

Comment ces Etats doivent-ils être capables d'asseoir des politiques de gouvernance rationnelles et responsables, susceptibles de catalyser un véritable développement économique et social ?

En effet, le goulot d'étranglement qui pèse sur la gouvernance politique des Etats africains réside dans la difficulté de faire coïncider la démocratie avec un véritable développement durable. Ce rappel est si important car en cette aube du troisième millénaire, il est un truisme de dire que les Etats africains sont à la croisée du chemin pour inventer leur avenir. En s'engageant dans un processus démocratique, ces Etats aspirent non seulement à l'instauration de l'Etat de droit mais aussi à la promotion de la bonne gouvernance tant politique qu'économique. L'enjeu est de taille car en réponse à ces interrogations, l'approche jonassienne du développement à travers *Le Principe responsabilité* nous parait être une voie salutaire pour un progrès économique et social.

Pourquoi le choix d'une perspective jonassienne du développement et quelle est la pertinence de ce choix ?

Ce qui caractérise et qui marque l'originalité de la pensée éthico-politique de Hans Jonas, c'est cette capacité de conceptualiser une perspective de développement qui valorise l'intérêt de chacun et de tous dans une synergie en harmonie avec l'écosystème. En tant que continuum des actes et des gestes rationnellement posés en vue de créer les conditions du mieux-être des personnes dans leur environnement tant naturel que social, cette perspective prend en compte les intérêts des générations futures

Au demeurant, s'il est évident que l'Afrique présente des spécificités dues à des pesanteurs sociales et culturelles, alors, quels défis attendent une réappropriation des principes éthico-politiques jonassiens dans nos modes actuels de gouvernance? Dans l'hypothèse où ces principes arrivent à s'accommoder avec les réalités africaines, quelles perspectives envisagées afin que cette réappropriation réponde à l'attente des africains ?

Au moyen d'une analyse critique et prospective, cet article jette d'abord un aperçu critique sur la situation socio-politique et économique des Etats africains depuis l'instauration de la démocratie pluraliste. Il nous renseigne ensuite sur le *Principe responsabilité* de Hans Jonas en tant que paradigme éthico-morale et politique qui peut faire École en Afrique. Enfin, cet article projette à partir de la conception jonassienne du développement, les perspectives d'un développement durable pour une Afrique libre et prospère. C'est ce qui justifie son architecture en trois parties :

1 Aperçu critique sur la situation socio-politique et économique des Etats africains ;

2 Le *Principe responsabilité* comme paradigme éthico-morale et politique en Afrique ;
3 Le Principe responsabilité comme paradigme du développement durable en Afrique.

I Aperçu critique sur la situation socio-politique et économique des Etats africains

L'Afrique présente une singularité de destin du fait des pesanteurs qui sont des entraves à son développement. Il s'agit des obstacles liés aux considérations culturelles et à des pratiques chaotiques de la gouvernance politique. Ainsi, le premier obstacle pour le développement économique et social de l'Afrique est lié à la mentalité des individus. Il s'agit donc d'un ensemble d'entraves et de pesanteurs qui caractérisent notre psychologie et qui déterminent notre comportement. En effet, on a toujours reproché à l'Afrique post coloniale son incapacité à inventer son avenir par elle-même et pour elle-même afin d'aller de l'avant. Mais pour mieux comprendre ce fait, il va falloir prendre en considération le formatage psychosocial que la colonisation a créé dans notre mentalité et dont les stigmates se font rejaillir en nous comme un réflexe. Il s'agit principalement de la perte de confiance en nous-mêmes. Cette perte de confiance en nous-mêmes a façonné notre statut à telle enseigne que nous sommes devenus des fatalistes qui attendent toujours une assistance extérieure. Cela se remarque dans le quotidien des pays africains, principalement ceux d'obédience francophone. Ces derniers vont jusqu'à confier leur existentiel à des assistants extérieurs soigneusement appelés « partenaires » ou « bailleurs des fonds ». En effet, nombreux sont les Etats africains qui ont abandonné leur sécurité, leur système sanitaire et éducatif à la

merci de ce qui, dans le langage financier, est appelé « fonds commun ». Cette situation d'assistés "ad aeternam" semble prendre place dans la structure mentale des africains. C'est ce qui a amené certains auteurs africains à expliquer que le retard de l'Afrique n'est pas une question liée aux moyens matériels de production mais à une cristallisation de la mentalité. Cette cristallisation fige les consciences dans une stagnation en cercle vicieux empêchant du coup une rupture avec les routines de la répétition continue héritées de la colonisation. C'est dans ce sens que H. Talibi (2015, p.84) fait cette remarque dans *Perspectives africaines d'un nouvel humanisme. Convergence des rationalités et émancipation humaine*, « L'Afrique postcoloniale, qui n'est pas véritablement maitresse de son destin, n'a connu ni différenciation des sphères de vie, ni autonomisation de sa culture, a fortiori l'émancipation de sa personnalité africaine, comme cela l'a été dans le contexte occidental ». Par conséquent, l'Afrique doit amorcer ses propres principes de différenciations afin d'être elle-même et d'éviter le dédoublement de sa personnalité.

Dans ce même ordre d'idée, A. Kabou (1991, p. 23) dans *Et si l'Afrique refusait le développement* se désole que nos dirigeants «gaspillent leurs maigres ressources, sabotent tout ce qui pourrait fonctionner durablement au profit du plus grand nombre. Ils détestent la transparence, la cohérence, la rigueur. A tous les échelons, la faveur va systématiquement au bricolage, à l'improvisation, à la navigation à vue». Kabou, par ces propos, voudrait dire qu'il y a véritablement une cause profonde de l'absence de mobilisation d'énergie pour transformer le réel dans ce continent. C'est également ce que souligne E. Mangelle (1993, p.18), par cette observation dans *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?* : « L'Afrique n'est plus au bord du gouffre elle y est

tombée depuis et continue malheureusement sa chute libre dont personne n'entrevoit la fin ».

Si on peut considérer que les propos d'E. Manguelle sont péremptoires et excessifs en ce qu'ils n'entrevoient aucune issue possible et qu'ils condamnent les africains à « la corvée des Danaïdes », il est certes important de souligner que l'intériorisation du réflexe rétroactif dans le subconscient de l'africain constitue un grand handicap pour toute tentative de développement. Ce handicape trouve son terreau dans la grande masse africaine où prédomine un illettrisme sans commune mesure. Il est clair qu'aucune société, quelle qu'elle soit, ne peut connaitre un développement durable sans au préalable assurer un bon système éducatif. C'est pourquoi il serait vain de nos jours d'espérer à un progrès en mettant entre parenthèse la possibilité qu'ont les individus pour développer leurs facultés cognitives. Ainsi, le premier défi à relever par l'Afrique consisterait à vaincre l'illettrisme par l'élaboration d'un modèle de scolarisation et d'alphabétisation en cohérence avec la réalité sociale et culturelle du continent. C'est dans ce sens que A. Moumouni (1998, p.31) disait dans *L'éducation en Afrique* que : « D'une façon générale, les problèmes d'éducation sont reconnus comme étant les problèmes-clefs pour toute tentative tant soit peu sérieuse de transformer l'Afrique noire actuelle de pays sous-développé en pays avancé. ».

Si l'illettrisme est à n'en point douter un frein au développement de nos Etats, la pratique de la gouvernance politique demeure un autre goulot d'étranglement. Celle-ci est inefficace et quasi improductive face aux grands défis du développement. Des décennies durant, la plupart des Etats africains connaissent une gouvernance politique sans vision d'avenir. Cela est dû à l'ignorance des réalités objectives et à

l'absence d'un véritable projet de développement. Maladroitement calquée sur le modèle des ex puissances colonisatrices desquelles les Etats ont du mal à s'affranchir, la gouvernance politique en Afrique, à quelques exceptions près, patauge dans la gestion de l'immédiateté. Cela est la résultante de l'absence d'un plan ou d'un programme de développement sérieux, rationnel et global à court, moyen et long terme. Ce constat amène M. Tshiyembe (2001, p.9) à tenir ces propos :

> Par-delà la responsabilité coloniale, il est le fruit de la myopie politique des élites dirigeantes, civiles et militaires qui, pseudo- nationalisme aidant, ont tué l'État ou ce qui en tenait lieu, à cause de la mauvaise gestion, de la corruption, de l'abandon des services publics, de l'absence d'invention d'un État adapté à la société.

Avec l'avènement du multipartisme, la quasi-totalité des Etats africains ont embrassé la démocratie comme modèle de régime politique - même si on peut relever çà et là des ruptures constitutionnelles momentanées - . Il faut préciser que le système de gouvernance démocratique repose sur un ensemble de principes tels que la consécration de l'Etat de droit, le pluralisme politique, la séparation des pouvoirs et la bonne gouvernance. Malheureusement, ces principes souvent ignorés en Afrique car démocratie est louvoyée dès au départ : le vote, s'il n'est pas trafiqué, obéit forcement à d'autres bases identitaires telles que l'ethnie, la région ou la religion. Dans une telle pratique de gouvernance, tout se fait dans l'ignorance ou au mépris de l'intérêt général. Rares sont les programmes politiques qui sont sérieux et conséquents car, en général, ils ne sont que des slogans pompeux destinés à enivrer la population. Les assemblées quant à elles ne sont que des caisses de

résonnance et la séparation des pouvoirs n'existe que sur papier. Aussi, si la majorité au pouvoir niait systématiquement le statut de l'opposition minoritaire, celle-ci à son tour refusait tout droit de citer à la majorité. En général, la démocratie en Afrique est juste un slogan de façade. Elle est à l'image d'un tam-tam qui fait trop de bruits mais vide à l'intérieur.

A ces errements, s'ajoute le manque d'intérêt pour la chose publique ; ce qui témoigne de l'absence d'une bonne gouvernance économique et sociale. A propos de la bonne gouvernance en général, l'Afrique a le fâcheux mérite d'être le chantre du laisser-aller mondial. Dans cette sphère du monde, le bien public se confond couramment à une propriété privée des gouvernants et de leurs thuriféraires à telle enseigne que même la loi fondamentale (la constitution) est taillée sur mesure. Il n'appartient pas aux gouvernants de respecter et de faire respecter les lois mais c'est plutôt aux lois d'être en conformité aux desideratas de ceux qui gouvernent. Ainsi le président de la république est le chef d'Etat tout puissant et tyran. Tout se fait à son nom et à son honneur. Son pouvoir est unipersonnel et illimité ; ce qui fait de lui un « démiurge » sur terre. Si le culte de la personnalité du président est d'une omniprésence sans faille, ses écarts et ses frasques sont aussi sans égaux. A ce comportement d'un autre âge s'ajoute l'attitude de l'élite africaine qui, au lieu d'être le porte flambeau des espérances sociales, observe généralement une conspiration du silence si elle ne s'évertue pas dans la complicité du pillage des richesses du continent. A ce propos, F. Fanon, (2002, p.165) décrit ce comportement en ces termes : « Certains mangent à plusieurs râteliers et se révèlent de brillants spécialistes de l'opportunisme. Les passe-droits se multiplient, la corruption triomphe, les mœurs se dégradent. »

Très peu innovante, cette élite s'adonne à copier des modèles importés, inadaptés à nos réalités.

Par ailleurs, d'autres obstacles au développement demeurent toujours en latence dans les Etats africains. Il s'agit des incessantes crises socio politiques liées aux questions religieuses ou identitaires, aux troubles politiques qui accompagnent les élections et aux interminables coups d'Etats militaires. Fragiliser par les forces centrifuges et la mal gouvernance, les Etats africains se doivent de chercher ce qui serait véritablement la voie d'un développement durable et sûr.

2 Le *Principe responsabilité* comme paradigme éthico-morale et politique en Afrique

Le Principe responsabilité de Hans Jonas est une axiomatique éthico-morale et politique fondée sur la prudence et la responsabilité face à ce que l'auteur qualifie de « déchainement de Prométhée ». Cette perspective jonassienne est d'abord une réponse au défi posé par la technoscience avec comme toile de fond l'instrumentalisation de la raison. Elle est ensuite, une contribution à l'édification d'un monde plus sûr et plus humain. En effet, Il est indéniable que la civilisation de la techno science a fourni aux hommes un confort précieux à telle enseigne que tous les domaines qui rendent l'existence humaine possible ont connu un succès sans précédent. En jetant un regard autour de nous, nous constatons partout les empreintes de la société technicienne. Cependant, cette domination de l'homme sur la nature au but d'améliore ses conditions matérielles d'existence n'est pas sans conséquences néfastes pour la nature et pour l'homme lui-

même. C'est ce qui justifie la remarque faite par H. Jonas (1998, pp. 35-36) en ces propos :

> Aujourd'hui, sous la forme de la technique moderne, la technè s'est transformée en poussée en avant infinie de l'espèce et en son entreprise la plus importante. On serait tenté de croire que la vocation de l'homme consiste dans la progression, en perpétuel dépassement de soi, vers les choses toujours plus grandes et la réussite d'une domination maximale sur les choses et sur l'homme lui-même semblait être l'accomplissement de sa vocation

En effet, au regard de l'accroissement du rythme des besoins et d'exploitation des ressources, il est évident que l'humanité s'achemine vers une tragédie de masse que d'aucuns qualifient de « sixième extinction ». Avec la civilisation technicienne, l'homme est passé de l'espérance à la peur de l'avenir, de la foi en un monde radieux à l'angoisse d'une fin apocalyptique. Les formes actuelles prises par la technoscience entraînent la déshumanisation et le risque de calamités imprévisibles. S'il est indéniable que le développement de la plupart des États, en cette aube du deuxième millénaire, s'accompagne d'une surconsommation, il est aussi vrai que le rythme de l'exploitation des ressources minérales, végétales et animales inquiète à plus d'un titre. La fulgurante montée du progrès dans ces États s'accompagne d'une destruction massive de l'écosystème. Au moment où on se félicite de l'amélioration des services nobles rendus aux hommes par la technoscience, on s'inquiète également des effets négatifs de son évolution sur la sécurité de la nature et des personnes elles-mêmes. Ce qu'il faut noter, c'est que le progrès de la technoscience n'a pas procuré que du bonheur et du bien- être aux hommes; il

constitue également une menace non seulement pour l'environnement mais aussi et surtout pour l'humanité toute entière. C'est ce double visage de la technoscience que Jonas qualifie « d'ambivalence du projet de la technique » dont l'un associé au progrès (amélioration des conditions de vie et d'existence des êtres humains) l'autre présentant des dangers (dégradation de la biosphère et marchandisation de l'homme et de ses valeurs socio-morales). Disons qu'avec le progrès scientifique, les hommes posaient des actes - de façon inconsciente et quelques fois consciente - qui finissent par se retourne contre eux. Le danger qui nous menace aujourd'hui ne vient de nulle part ; il est le prix à payer pour ce que l'on appelait avec tant d'ardeur « progrès »ou « développement ».

L'homme dans son projet de maîtrise et de domination de la nature n'avait pas pensé aux conséquences négatives qu'une telle innovation technique pourrait engendrer sur sa propre vie. C'est ce qui amène H. Jonas (1998, p. 51) à déclarer que: « Nous avons envisagé la technè seulement dans son application au domaine non humain. Mais l'homme lui-même a commencé à faire partie des objets de la technique. » Ainsi, l'habileté technique de l' « homo faber » (le fabricant d'outils) lui a permis d'agir sur la nature en modifiant la sphère de ses besoins tout en rendant aussi sa propre nature plus complexe qu'il ne l'avait imaginé. C'est ce qui explique la présence de diverses pratiques immorales dans nos sociétés de consommation. Il urge donc de repenser le concept de développement, de revoir nos politiques publiques et nos modes de vie. Ce réajustement est plus que nécessaire car le cadeau philanthropique que la science a offert à l'homme soulève déjà des questions qui, auparavant, n'étaient posées dans l'espace du choix pratique de l'éthique. D'ailleurs, H. Jonas (1998, p. 54) évoquait cette situations en ces termes : « Ainsi il

se pourrait que ce qui dans son intention est un cadeau philanthropique que la science fait à l'homme, la réalisation d'un désir nourrit depuis des temps immémoriaux échapper à la malédiction de la moralité tourne au désavantage de l'homme ». Nos sociétés devenues des sociétés de consommation par la logique de la raison instrumentale tendent à sacrifier tout ce qui fait notre humanité à l'autel de l'économie de marché.

Devant ce constat qui interpelle à beaucoup d'égards, les principes jonassiens de prudence et de responsabilité trouvent toute leur importance. Ces principes rappellent en quelques sortes l'idée aristotélicienne de la pratique de la vertu. En effet, dans l'antiquité grecque, Aristote prônait la culture du *bien* en tant que seul et unique gage du *bonheur*. C'est pourquoi l'éthique, selon Aristote, se présente comme la théorie de l'action que l'homme doit mener pour bien vivre afin de parvenir au bonheur. Pour lui, toute l'existence humaine est orientée vers le bien et c'est pourquoi Aristote (1990, p. 284) invite l'homme à agir avec prudence comme l'atteste cette affirmation : « De l'avis général, le propre d'un homme prudent c'est d'être capable de délibérer correctement sur ce qui est bon et avantageux pour lui-même, non pas sur un point partiel, mais d'une façon générale, quelles sortes de choses par exemple conduisent à la vie heureuse ».

L'avancée technologique et le pouvoir qu'elle a confié à l'individu sont devenus une problématique dans la mesure où les prestations de l'homme ont fini par dépasser les objectifs qu'il s'est fixé grâce au progrès scientifique c'est-à-dire l'amélioration de sa condition de vie. Le pouvoir de nuisance issue du progrès scientifique, apporte la preuve que les êtres humains sont victimes de leurs propres inventions. Face donc à une telle situation, la préservation et la protection de la nature

et celle de l'humanité s'avèrent indispensables. C'est pourquoi la protection de la vie des générations futures contre les effets lointains de l'agir collectif devient impérieuse. Les hommes doivent ainsi protéger la biosphère en se protégeant dans la mesure où ils sont selon l'expression de Jonas les ''architectes'' de ceux qui viendront après eux. H. Jonas (1998, pp. 12-13) écrit à ce propos:

> Ce qu'il s'agit de préserver et de protéger, ce n'est pas notre propre vie, mais la vie de tous ceux qui, à l'avenir - cet avenir extraordinairement lointain et en même temps proche dont la technologie seule nous fournit l'idée -, apparaît comme essentiellement fragile et menacé, que ce soient les générations futures, non encore nées, ou la nature elle-même.

Pour Jonas, nous avons des dettes à l'égard des générations à venir. Etre responsable, c'est accepter d'être ''pris en otage'' par ce qu'il y a de plus fragile. Nous sommes contraints de nous départir de la situation de l'homo démens (être insensé, privé de raison) que l'économie de marché et la raison instrumentale nous ont imposées pour sauvegarder notre statut d'homo sapiens (être sage, intelligent et raisonnable). Le Principe responsabilité de Jonas ouvre une nouvelle façon de concevoir le développement basé non seulement sur l'équilibre de l'écosystème mais aussi sur le progrès économique et social de l'humanité. Cette approche jonassienne se propose d'améliorer la qualité de l'existence humaine en donnant la possibilité aux hommes de profiter d'une vie longue et saine tout en garantissant aux générations futures de quoi mener décemment leur existence. C'est cela le véritable développement durable auquel les Etats africains peuvent s'inspirer.

3 Le *Principe responsabilité* comme paradigme du développement durable en Afrique.

La conception jonassienne du développement durable s'inscrit dans la vision intellectuelle et morale de ce qu'on appelle « principe de précaution ». Celui-ci est la capacité de satisfaire les besoins actuels de l'humanité sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs. Le principe de précaution est le point de départ de tout développement qui se veut durable. Il s'agit du développement économique qui satisfait les besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. La finalité que vise ce développement qu'on peut qualifier de durable est l'amélioration des conditions de vie de tous, tout en maintenant un système environnemental sain.

Déjà, la phénoménologie husserlienne et l'existentialisme sartrien ont de nouveau relancé le débat sur la question d'éthique (pour le premier) et de la responsabilité (pour le second) afin de rappeler le principe humaniste qui caractérise notre ontologie. Dès lors, une nouvelle conception du développement durable plus intégrative, fondée sur fond de l'éthique et de la responsabilité s'édifie autour des auteurs tels que Hans Jonas, Hannah Arendt, Luc Ferry, Michel Serres pour ne citer que ceux-là. Dans cette nouvelle approche, la notion du développement durable prend une envergure plus extensive et plus globale en ce qu'elle intègre non seulement l'écologique mais aussi l'économique, le social, le politique et le culturel. Ces auteurs s'inquiétaient pour l'avenir d'une humanité qui tend vers un décrochage prométhéen.

Le développement durable implique ici non seulement l'équilibre de l'écosystème mais aussi l'équilibre dans le progrès économique et social de l'humanité. Il se propose

d'améliorer la qualité de vie humaine en donnant la possibilité aux hommes d'user, de jouir et de disposer de toutes les ressources indispensables à leur existence sans compromettre aux générations futures de quoi jouir des mêmes possibilités. Dans sa formulation, cette éthique se propose de changer les attitudes et les pratiques individuelles et collectives en vue de créer le mieux-être de chacun et de tous.

En mettant en avant le principe éthique, la nouvelle conception du développement durable place l'homme dans une double responsabilité : celle du devenir de la biosphère et celle de son devenir dans cette biosphère. C'est cela « l'éthique de la terre » qui a pour principe le respect de toute vie humaine et non humaine, le respect de la biodiversité, la sauvegarde de la durabilité de cette biodiversité, la justice environnementale et le respect de la terre comme bien commun de l'humanité. Si la terre est un bien commun aux hommes, il faudrait que ces derniers lui reconnaissent sa valeur et sa dignité. Jonas (1990, p. 263) soutient que : « La solidarité de destin entre l'homme et la nature, solidarité nouvellement découverte à travers le danger, nous fait également redécouvrir la dignité autonome de la nature et nous recommande de respecter son intégrité par-delà l'aspect utilitaire ».

Si ailleurs la question du développement durable porte l'attention plus sur la vulnérabilité environnementale, en Afrique, cette question se pose sous un angle multidimensionnel. C'est pourquoi, au-delà de l'aspect environnemental, le développement durable à trait aussi à la culture, au social et au politique. La véritable résilience passe donc par une rationalisation dans ces divers aspects de la vie quotidienne. Le principe de précaution est ici gage d'une bonne gouvernance politique. Celle-ci consistera à établir véritablement un État de droit car la démocratie n'est pas un

vain mot ; elle ne se décrète pas, elle est une culture. Elle est une forme de gouvernance qui consacre la primauté de la loi et implique la consécration des droits inhérents à la personne humaine ainsi que le respect des libertés fondamentales. Pour amorcer les bases d'un développement durable en Afrique, il n'y a pas de recette miracle autre que le renoncement à la capitulation intellectuelle et morale dans laquelle nous évoluons depuis fort longtemps tels que : les croyances superstitieuses, l'afro pessimisme, les clichés sur la femme, la désacralisation des biens publics. C'est ce que M. A. N'diaye et A. A. Sy (2006, p. 33) appellent : « une véritable thérapie de la pensée ».

En refondant l'Etat et en révolutionnant les mentalités, l'Afrique peut alors s'engager vers un développement durable sûr. Cette refondation de l'Etat ne peut se faire sans un esprit patriotique et citoyen. Cela consiste non seulement à la sacralisation de l'Etat et de ses symboles mais aussi au respect des lois de la république. Quant à la révolution des mentalités, elle réside dans la confiance en soi et l'amour du travail. Du reste, le changement des mentalités vient en amont de toute action tendant à sortir l'Afrique de l'état de vulnérabilité généralisée dans laquelle elle se trouve. La responsabilité qui incombe aux États africains consiste à profiter des biens que la nature met à notre disposition tout en la protégeant.

Au-delà du principe de précaution, le développement de nos États doit prendre en charge la culture de la production des biens et des services et l'utilisation parcimonieuse des ressources qui nous sont offertes par la biosphère en vue d'éliminer systématiquement toute forme de gaspillage. Cette nouvelle approche du développement doit mettre un accent fort sur la péréquation économique en prônant une redistribution équitable des ressources. Il ne s'agit pas là d'une

réappropriation du modèle communiste ; modèle qui consacre l'égalité dans une redistribution commutative, –A chacun la part égale à tous- mais d'une répartition qui tient compte de la spécificité de chaque individu ou groupe d'individus sans toute forme d'abus ou d'excès. Cela vise non seulement à lutter contre la précarité mais aussi à faire en sorte que chacun puisse disposer du minimum vital. Le dernier aspect que doit prendre en compte l'approche jonassienne du développement des Etats africains est d'ordre social. Cela a trait à la justice sociale et prend un caractère humaniste. Cette justice sociale se fonde sur l'accès équitable des individus aux prestations et services publics dans des domaines primordiaux tels que l'alimentation, l'éducation et la santé. Ces trois secteurs sociaux de base constituent à eux seuls les fondamentaux du bien être humain.

Conclusion

Aujourd'hui, notre responsabilité nous renvoie aux principes de prudence, d'anticipation, de précaution et de solidarité vigilante tels que annoncés par H. Jonas (1998, p. 40) en ces propos : « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre ». Le *Principe responsabilité* de H. Jonas est une approche universaliste du développement. Cette approche interpelle les comportements humains à l'égard de la biosphère. Une biosphère de laquelle nous puisons les ressources nécessaires pour rentabiliser notre vie sans y en abuser. Le développement que prônent le *Principe responsabilité* est, à l'image de la démocratie, un concept universel qui transcende tout clivage particulier est qui s'applique en principe à toutes les sociétés. La seule différence qu'on puisse relevée réside dans les variances qui existent çà et

là et qui sont fonction des réalités liées à l'environnement naturel est socioculturel des entités. L'étude proposée par cet article a une portée sociale éminemment importante en ce qu'elle propose un nouvel ordre mondial dans lequel nos Etats doivent jouer leur partition. Son utilité est sans ambages car, elle propose un choix existentiel qui doit sceller notre destin à travers le devenir-être de nos États.

Cependant, pour une telle entreprise, l'Afrique se doit d'abord de réajuster ses politiques actuelles de développement afin de rectifier ce qui peut être considéré comme un mauvais départ comme le soutenait R. Dumont (1962, p.254): « L'Afrique est mal partie ». La participation des États africains dans ce combat du siècle s'impose comme un impératif de survie et la tâche ne saurait être aisée au regard des défis préjudiciels à relever en terme des préalables voire même des conditions sine qua none pour un développement durable. Dans ce virage de la dernière chance, nos Etats doivent faire leur propre introspection afin de conjurer les avatars du passé post colonial qui, jusque-là, pèsent dans leurs choix et dans leurs décisions. Ce qui est arrivé à l'Afrique est loin d'être une fatalité, pourvu que les africains se ressaisissent et assument pleinement leurs responsabilités. C'est en cela que nos États peuvent véritablement construire leur avenir.

Références bibliographiques

ARENDT Hannah, 1961. *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, Paris

ARISTOTE, 1990. Ethique *à Nicomaque*, Vrin, coll., « Bibliothèque des textes philosophiques », Paris

DUMONT René, 1962. *L'Afrique noire est mal partie*, Seuil, Paris

HABERMAS Jürgen, 1992. *De l'éthique de la discussion*, Cerf, Paris

HAMIDOU TALIBI Moussa, 2015. *Perspectives africaines d'un nouvel humanisme*. *Convergence des rationalités et émancipation humaine*, L'Harmattan, Paris

FANON Frantz, 2002. *Les damnés de la terre*, La Découverte (poche), Paris

FERRY Luc, 1992. *Le Nouvel Ordre écologique*, Grasset, Paris

JONAS Hans, 1998. *Principe responsabilité, Une éthique pour la civilisation technologique*, Le Cerf, Paris

JONAS Hans, 1998. *Pour une éthique du futur*, Rivages, Paris

JONAS Hans, 2000. *Une éthique pour la nature*, Dessellée de Brouwer, Paris

KABOU Axelle, 1991. *Et si l'Afrique refusait le développement*, Harmattan, Paris

MANGUELLE Daniel Etounga, 1993. *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?*, Nouvelles du Sud, Ivry

MOUMOUNI Abdou, 1998. *L'éducation en Afrique*, Présence africaine, Paris

N'DIAYE Mamadou Ablaye & SY Alpha Amadou, 2006. *L'Afrique face au défi de la modernité*, Panafrica, Dakar

OUEDRAOGO Mahamadou, 2001. *Culture et développement en Afrique : le temps du repositionnemen*t, L'Harmattan, Paris

ROUSSEAU Jean Jaques, 1973. *Discours sur les sciences et les arts*, G.F, Paris

SERRES Michel, 2000. *Retour au contrat naturel,* Bibliothèque Nationale de France, Paris

TSHIYEMBE Mwayila, 2001. *État multinational et démocratie africaine*, L'Harmattan, Paris